

Résolution présentée par la délégation de l'Éthiopie

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	Mise à disposition de terres à des entreprises étrangères à des fins de développement
L'Assemblée Générale,	
Étonnée	de voir qu'environ 2,8 milliards d'hectares de terres arables dans le monde sont sous-utilisées, dont plus de la moitié dans les pays du Sud global, selon la FAO, faute d'accès à des technologies agricoles modernes et à des capitaux,
Rappelant	l'importance cruciale d'une croissance économique et de la création d'emplois dans les zones rurales des pays en voie de développement, où la FAO estime qu'environ 1,2 milliard de personnes vivent sans stabilité économique faute d'opportunités professionnelles stables et des salaires fixes,
Pointant	que l'achat des terres agricoles entraîne une création d'emplois, comme on peut le voir avec l'entreprise Bollore, qui à travers l'achat de 190 000 hectares, a permis l'emploi de 5 197 personnes locales à l'aide de sa filiale camerounaise Scopalm en 2019,
Soulignant	que l'investissement étranger sous forme de contrat de location peut améliorer considérablement la productivité agricole qui, selon une étude menée par Cambridge University, pourrait augmenter de 44,3% grâce à ces placements,
Décide	de la mise en place d'un système d'échange, encadré par l'ONU, entre les États, dans lequel les investisseurs apportent un capital significatif et des technologies agricoles modernes en contrepartie de l'exploitation encadrée de terres productives pour une durée 15 ans, sous forme de contrat de location ; une fois ce dernier terminé, les investisseurs s'engagent à laisser les nouvelles technologies dans le pays afin de permettre aux paysans d'améliorer leur productivité ; - que les projets doivent prioritairement employer la main d'œuvre locale, tout en promettant une formation pour s'adapter aux outils de production, à l'issue de laquelle un programme de certification officiel sera mis en place ; - que 20% des bénéfices tirés de ce partenariat seront reversés aux états pour financer des infrastructures et des services ruraux, tandis que les investisseurs bénéficieront d'une exonération fiscale allant jusqu'à 9 ans garantissant un équilibre entre développement local et profit.

Le texte français fait foi.